



Projet Éducatif

CM - 18/02/21



Sommaire

Préambule	p. 2
------------------------	------

Principes et valeurs	p. 2
----------------------------	------

I. Les grands objectifs

① Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent	p. 5
② Favoriser l'apprentissage	p. 6
③ Favoriser la socialisation	p. 6
④ Lutter contre les inégalités	p. 7
⑤ Eduquer l'enfant et le jeune à la citoyenneté	p. 7
⑥ Faire du lien entre les personnes en favorisant les échanges	p. 8
⑦ Dynamiser la commune avec des projets novateurs	p. 8
⑧ Rendre nos jeunes acteurs de leur santé	p. 8
⑨ Les actions citoyennes	p. 8

II. Les actions

① Les actions concernant la petite enfance	p. 9
ⓐ La crèche	
ⓑ Le LAPE	
② Les actions concernant l'enfance et la vie scolaire	p. 11
ⓐ Le temps scolaire	
ⓑ Le temps périscolaire	
ⓒ Le temps extrascolaire	
③ Les actions concernant la jeunesse	p. 12
④ Les dispositifs transversaux	p. 13
ⓐ Les relations avec les familles – parentalité	
ⓑ L'intergénérationnel	

III. Rôle et missions des personnels

③ Des référents pour les enfants et les jeunes	p. 14
④ Des interlocuteurs pour les familles	p. 14

IV. Partenariat et réseaux	p. 15
---	-------

Préambule

À La Rivière-de-Corps, accompagner les familles et les jeunes a toujours été un objectif important. Aujourd'hui, le défi est de s'adapter à la population qui a évolué et d'avancer avec des projets novateurs qui correspondent aux attentes et aux besoins de notre temps.

Pour se faire, notre village doit se repenser en intégrant toutes les générations, tous les acteurs confondus avec pour base de travail la solidarité, la responsabilité et la communication à tout âge de la vie.

L'éducation est aujourd'hui au cœur des préoccupations collectives, elle n'est plus comme d'antan laissée à la seule responsabilité de l'école. Elle concerne les familles, la ville, les associations, les partenaires institutionnels. Il convient donc de rassembler tous ces acteurs à l'échelle d'un territoire afin de mettre en lumière nos objectifs, et de les décliner ensemble en actions chacun dans nos domaines de compétences selon notre expertise. La finalité étant que chaque enfant de la commune puisse se développer de la même manière et en cohérence avec un projet global de nature à lutter contre les inégalités sur les valeurs et les fondements de la République. Liberté d'apprendre à son rythme et en fonction de ses capacités, égalité entre tous et fraternité par l'entraide et la solidarité. Toutes ces bases de travail devront se retrouver dans nos structures sous forme de décloisonnement et de projets communs, uniformes en fonction de l'âge de chacun, de la petite enfance à nos aînés.

Il est important de s'adapter aux contraintes d'aujourd'hui et d'avoir une nouvelle réflexion afin d'acquérir une approche plus pertinente à la spécificité de notre village.

Notre objectif est l'intérêt de tous, de vivre ensemble en harmonie sans favoriser une population plutôt qu'une autre, mais au contraire que la mixité générationnelle profite à chacun par le partage, l'expérience et la quête de sens dont chacun a besoin pour grandir et mûrir à tout âge.

Avec l'État (Éducation Nationale, DDCSPP), les Caisses d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental, les écoles, les associations, la Commune est engagée depuis de nombreuses années dans l'action éducative et les efforts qu'elle accomplit sont relayés par les dispositifs mis en œuvre avec les institutions (Contrat Enfance-Jeunesse de la CAF et la MSA).

Principes et valeurs

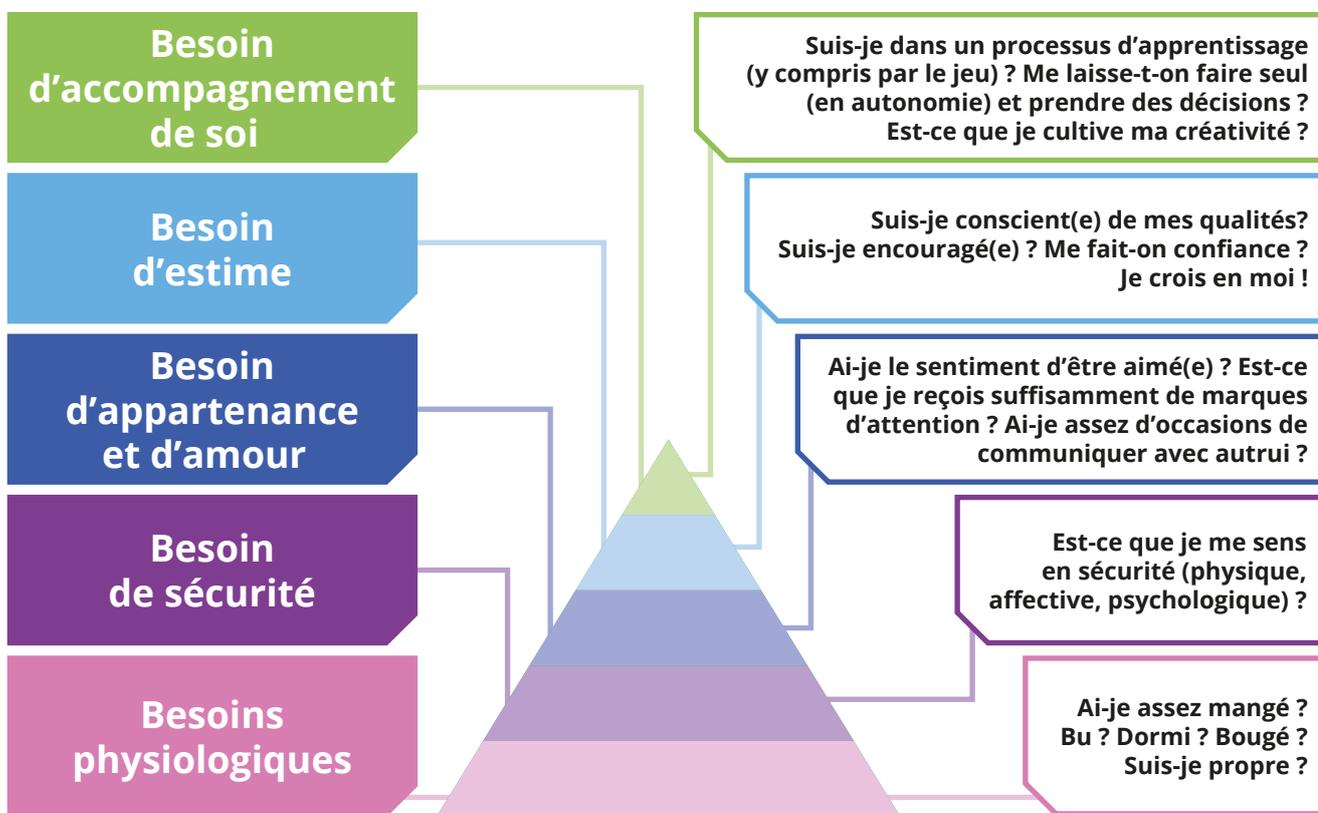
Christophe Dejour, psychiatre définit la santé comme tel : « La santé c'est, pour chaque homme, chaque femme, chaque enfant, d'avoir les moyens de se construire un cheminement personnel et original vers un état de bien-être physique, psychique et social.

Ainsi, être en bonne santé ne se limite pas au bien-être physique, mais c'est un tout ayant pour but ultime de se construire à tout âge de la vie. Chacun d'entre nous grandit chaque jour de ses expériences, de ses apprentissages, et de son désir d'avancer vers des buts différents. Ce cheminement nécessaire et capital tant pour les enfants, les personnels et les élus feront partie intégrante de notre projet : mettre en lumière les capacités de chacun dans tous types de compétences afin que chaque protagoniste puisse s'accomplir et être en bonne santé.

Le Projet Éducatif doit donc s'appuyer sur cette dynamique en perpétuel mouvement, afin de préparer les enfants d'aujourd'hui à vivre de manière autonome, épanouie et responsable au sein d'une société démocratique, pour y prendre une place active en intégrant les notions de solidarité et de respect comme valeurs fondamentales.

Ce dernier s'appuie également sur les besoins fondamentaux du jeune enfant décrit par Maslow. En effet, Maslow explique que chaque besoin non satisfait se traduit par un comportement inadapté, alors qu'à l'inverse, un enfant comblé coopère plus facilement. Ceci, sans être dans la permission indéfectible car il ne faut pas confondre besoin et désir.

Voici la pyramide comme aide à notre réflexion :



Chaque structure devra prendre en compte ces besoins et s'interroger comme tel.

Pour ce faire, notre conception éducative et pédagogique se fondera sur plusieurs principes :

- ✓ **Valoriser le fait que chaque enfant est un être unique**, qui malgré des similitudes (apparentes ou non) avec d'autres, est rigoureusement original, différent des autres, et il faut valoriser cette différence.
- ✓ **L'enfant est un être rempli d'émotions qui doivent s'exprimer** pour pouvoir être canalisées, transformées et non pas refoulées systématiquement. La disponibilité, l'empathie et l'attention portée à chaque enfant devront permettre d'être à l'écoute afin qu'il trouve une stratégie d'adaptation. Le « je » ressent, le « tu » accuse. De plus, cette dynamique responsabilise.
- ✓ **S'adapter au rythme de chaque enfant**. Cultiver la différence par des approches plus systémiques. Comprendre le fonctionnement de chacun.
- ✓ **Valoriser l'approche positive**. Prendre appui sur des éléments positifs individuels pour corriger des comportements négatifs. Bannir la culpabilisation et la négation dans les formulations permet de donner des consignes plus claires et encourager nos jeunes. Ainsi : « ne traverse pas la rue », peut devenir « reste de ce côté ».
- ✓ **Travailler sur la confiance de chaque enfant pour qu'il puisse se construire, s'affirmer et se responsabiliser**. Encourager nos jeunes car chacun doit trouver son propre chemin pour grandir de façon unique.
- ✓ **Poser un socle de règles** et travailler en amont avec les groupes d'enfants, afin d'instituer un cadre rassurant et structurant.
- ✓ **Être bienveillant en toute circonstance...** Dans les échecs comme dans les réussites.

Nous proposons des activités de loisirs, de détente, de découverte, d'ouverture au « monde », de telle sorte que chaque enfant et adolescent, au sein de pratiques collectives, se confronte à lui-même, aux autres et aux multiples facettes de l'environnement social, culturel et citoyen.

Ainsi, nous participons à l'éducation de la personne, en privilégiant le développement des capacités critiques, d'analyse et de maîtrise des choix. C'est par cette démarche de pensée et d'action que l'enfant et l'adolescent pourront devenir des adultes citoyens, responsables, auteurs et acteurs de leur vie.

Les activités proposées permettront de développer des valeurs humaines telles que :

- **Le goût de l'effort** : en autorisant chacun de se dépasser, d'aller jusqu'au bout de son projet,
- **La responsabilité** : en développant la prise de conscience de ses actes et de leurs conséquences,
- **L'entraide** : comme élément fédérateur au sein d'une équipe pour ensemble réussir un projet ou en soutenant un camarade en difficulté,
- **L'esprit critique** : en donnant à chacun l'envie de progresser en évaluant ses résultats mais aussi permettre à chacun, en se remettant en cause, de modifier son comportement,
- **Le respect d'autrui** : en le considérant comme élément incontournable au bon fonctionnement de la collectivité et de ses règles sociales,
- **La créativité** : en accordant à chacun d'exprimer par l'activité son originalité ou inventer des solutions face à tous problèmes.

Ces valeurs éducatives sont pour chacun des adultes encadrant des repères pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre des actions et activités à proposer aux enfants et aux adolescents.

Le projet éducatif de la Rivière de Corps veut contribuer à faire de tous les enfants ribocortins des membres actifs, critiques et solidaires dans la société.

I. Les grands objectifs

1 Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent

Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée à son être et ses besoins propres.

Chaque ribocortin scolarisé ou non sur la commune, doit pouvoir s'épanouir à la Rivière de Corps afin de grandir et de cheminer dans son être.

Tous les enfants quel que soit leur âge, leur niveau social ou culturel doivent trouver leur place au sein de notre commune.

Les structures comme l'école sont parfois les seuls repères en dehors du modèle familial, et il est capital d'ouvrir d'autres champs de vision, de modèles de pensée pour voir le monde autrement, faire ses propres choix de façon éclairé et à distance d'archétypes.

Pour que l'enfant s'accomplisse et s'épanouisse, il est primordial de s'adapter à son rythme, ainsi, un enfant selon son âge n'a pas forcément la même maturité, le même développement physique ou les mêmes centres d'intérêts.

Chaque structure doit s'adapter et permettre une flexibilité qui n'est pas dictée par l'âge mais plutôt dictée par l'intérêt et/ou les capacités personnelles. Ainsi, par exemple le passage au club ado peut ne pas être défini par l'âge strict et nous pourrions permettre un chevauchement plus flexible en accord avec les parents.

Être acteur de son devenir, faire des choix, agir pour soi-même permet de s'inscrire dans une dynamique valorisante.

S'épanouir c'est aussi prendre confiance, et pour cela il est nécessaire de sentir la confiance portée sur soi, se sentir investi, responsable, écouté permet de gagner en autonomie. En partenariat avec un adulte bienveillant responsable et qualifié, chaque adolescent pourrait être un référent dans un domaine, par exemple l'idée pourrait être qu'un ado puisse avoir en charge le référencement d'ouvrages d'une bibliothèque solidaire au niveau informatique, ou l'organisation d'une collecte de déchet le long des viennes avec un animateur.

Être responsable et engagé permet dès le plus jeune âge de grandir. Toute la confiance acquise dès le plus jeune âge, permet de se construire de façon beaucoup plus solide et durable.

Cultiver la différence permet également de prendre confiance, de s'affirmer et d'apprendre à s'accepter et accepter les autres dans le respect et la tolérance.

Proposer un cadre rassurant, borné par des limites permet également de sécuriser l'environnement, de structurer la personnalité et une stabilité dans la relation établie. On a tous des droits mais également des devoirs et des principes à respecter. Il est parfois indispensable de les rappeler ou de les formaliser.

Enfin se sentir bien tout simplement dans un groupe aide à se développer par le contact des autres. Parfois, le seul but est d'être ensemble mais cela nécessite parfois d'apprendre de l'autre, de le comprendre, de faire preuve d'empathie, c'est tout l'intérêt de la collectivité en faisant l'expérience de la relation à l'autre.

2 Favoriser l'apprentissage

L'apprentissage est conditionné par la quête de sens. Apprendre sans comprendre l'intérêt, est difficile. C'est pourquoi il nous semble important d'être dans une démarche participative et pragmatique avec les enfants en étant en perpétuel dialogue et en adaptant chaque sujet à leur quotidien afin de susciter l'intérêt et l'échange sur le monde qui les entourent.

Ainsi il est important de soutenir des activités en lien avec les grands sujets d'actualité comme l'écologie, le réchauffement de la planète, ou le tri des déchets..., et d'investir les enfants dans les projets de la commune à leur échelle. Comprendre, apprendre, participer est indissociable.

De même, la continuité des projets et la construction de ceux-ci entre tous les acteurs de l'enfance pourra permettre une meilleure efficacité et une perspective plus large. Chaque structure en lien avec les autres pourra partager, faire du lien et programmer des objectifs plus appondis grâce à l'expérience et l'énergie de chacun comme catalyseur.

La vie dans nos structures doit consentir à chacun d'acquérir autant un savoir-faire qu'un savoir être qui conditionne l'individu comme un être social. Les capacités humaines se développent dans des champs divers en interaction positive à l'autre et à soi-même. Favoriser l'apprentissage c'est aussi apprendre à se connaître soi et son prochain.

Chacun devra être valorisé car chaque enfant a forcément un point positif à mettre en lumière, ce qui peut permettre de lui faire prendre confiance et d'avancer sur les points plus complexes. Une attention particulière doit être portée aux enfants en difficultés afin de leur procurer un soutien, une stratégie et une manière de se détacher positivement.

L'apprentissage, c'est aussi grandir, devenir autonome grâce aux acquisitions diverses, aux relations sécurisantes instituées, connaître son environnement, parvenir à faire des choix, et donner son avis sur des grands sujets en s'exprimant librement.

3 Favoriser la socialisation

L'humain est un être social, parvenir à vivre ensemble est primordial dans notre société tout au long de la vie. L'opportunité d'être en collectivité est un atout majeur pour y arriver. Le dialogue, l'empathie et la solidarité doivent être des valeurs motrices pour aider chacun à trouver sa place dans le respect de l'autre à travers les activités proposées.

Les règles de vie doivent être instituées et formalisées avec les jeunes eux-mêmes afin qu'elles soient comprises et acceptées sous forme de contrat. Cela favorise l'éveil d'une conscience citoyenne.

La Rivière de Corps s'est étoffée de plus en plus d'habitants au fil du temps et la mixité sociale est de plus en plus riche ce qui est un atout pour favoriser la rencontre entre des jeunes issus de milieux différents, de cultures ou d'origines différentes.

L'objectif de la commune est de proposer des activités variées et de qualité qui permettent d'accéder à la culture, à l'initiation au sport afin de pouvoir se dépasser ou de développer sa sensibilité et une réflexion personnelle.

4 Lutter contre les inégalités

Une politique tarifaire favorisant l'accueil :

Pour assurer l'égalité d'accès aux activités et une réelle mixité sociale, certaines actions payantes (accueil de loisirs, accueils périscolaires, service de restauration) font l'objet d'un tarif en fonction du quotient familial, de façon à ce que la somme à payer ne constitue pas un frein à la venue du public.

Les activités sont organisées de façon à ce que tous les publics, filles et garçons, puissent y participer. L'enfant ou le jeune fait l'expérience des mixités sexuelles, sociales, générationnelles et culturelles.

Le loisir éducatif est source d'égalité des chances et vecteur de liberté. Il est l'occasion de donner au plus grand nombre d'enfants et de jeunes, à côté du temps scolaire, un accès à la culture, aux nouvelles technologies, au sport et à la découverte de l'environnement.

Nous favorisons également autant que possible l'intégration des jeunes ribocortins relevant du champ du handicap afin que tous puissent bénéficier des mêmes dispositifs.

5 Éduquer l'enfant et le jeune à la citoyenneté

Éduquer, c'est donner à un enfant ou un adolescent tous les soins nécessaires à la formation et à l'épanouissement de sa personnalité selon la définition du Larousse. Ainsi, c'est un apprentissage global dans de multiples domaines qui ne se limite pas à l'intellectuel.

La citoyenneté est au cœur de l'actualité. L'enfant et l'adolescent doivent être initiés à leur environnement citoyen dès le plus jeune âge. Tout doit être mis en œuvre pour que chaque usager puisse participer pleinement à la vie de la commune dans un climat apaisé favorisant la prise de parole, prise de décisions au travers les grands projets. Chaque enfant ou adolescent doit pouvoir avoir un avis sur son environnement immédiat et se sentir écouté et impliqué dans son espace de vie.

Cette implication dans une perspective plus large peut permettre une ouverture plus facile aux enjeux de la société grâce à la confiance acquise par le sentiment d'être écouté.

Chaque enfant doit connaître ses droits et ses devoirs de citoyen comme des fondements sur lesquels il pourra toujours se reposer, afin d'avoir des bases solides et sécurisantes pour se construire. Ses droits et ses devoirs doivent faire l'objet de discussions, de débats sur les grands thèmes de société comme la liberté ou la laïcité. Chaque enfant pour comprendre la démocratie doit pouvoir la ressentir dans son environnement.

Ainsi, bénéficier d'une prise en charge dans nos structures ribocortines doit être une opportunité pour chacun de se confronter à la vie citoyenne. Ce travail s'articulera entre tous les partenaires dans ce sens. Cette pluridisciplinarité permettra des approches différentes, de nouer de nouvelles relations, de découvrir de nouveaux champs de vision dans un environnement propice à l'échange et la communication.

Agir ensemble, pour le bien de tous y compris du climat et de notre environnement permettra à nos jeunes de se sentir impliqué dans leur avenir dans une dynamique de groupe et de se sentir plus forts et responsables.

6 Faire du lien entre les personnes en favorisant les échanges

La Rivière-de-Corps est une ville où il fait bon vivre et où beaucoup d'offres de services existent. Néanmoins, chacun travaille dans sa spécificité ce qui est dommageable. Nous souhaiterions dans une perspective plus large décloisonner les structures et que chacune d'elle travaille sur des projets communs pour plus de cohérence dans lesdits projets avec plus d'efficacité et de continuité.

Pour voir encore plus loin, et encore plus large, nos aînés devront être associés de façon plus importante à la vie de la commune. C'est tout l'intérêt de développer un projet autour des relations intergénérationnelles afin de lutter contre l'isolement, faire du partage d'expérience et du lien entre les personnes.

Tous les univers sociaux, toutes les générations doivent pouvoir se rencontrer dans un vivre ensemble avec pour base le partage et la solidarité entre tous. Il nous appartiendra de trouver des lieux d'échanges comme des espaces de détente dédiés à l'enfance, un lieu où l'on puisse trouver des réponses à des problèmes divers, ou un lieu où l'on puisse tout simplement s'échanger des livres pour se cultiver, se distraire ou rompre l'isolement.

7 Dynamiser la commune avec des projets novateurs

Notre commune mérite d'être mise plus en lumière par différents projets afin d'apporter aux ribocortins un plus vaste accès à la culture, au divertissement ou évoluer sur l'éco responsabilité. Bien qu'elle s'inscrive pleinement dans l'agglomération, notre commune est parfaitement capable de se mobiliser dans des champs divers et variés. Ces thèmes pourront être travaillés avec nos jeunes afin de les sensibiliser.

8 Rendre nos jeunes acteurs de leur santé

> **Lutte contre la sédentarité, valorisation sport, alimentation, informer sur les jeux vidéo...**

La santé est un thème d'actualité. Nos jeunes se sédentarisent de plus en plus, et l'activité physique régresse dans leur tranche d'âge. Leur capacité physique est en constante diminution alors que paradoxalement, nos acquis et connaissances sont en constante augmentation sur le sujet, c'est un paradoxe sur lequel il faudra travailler dans une approche très systémique afin de tenter d'inverser la tendance dans une dynamique de progrès.

9 Les actions citoyennes

> Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

C'est un véritable élément de démocratie participative et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, le Conseil Municipal des Jeunes apporte aux jeunes citoyens une connaissance de la vie locale et des institutions.

Les propositions, jugées d'intérêt général, peuvent être étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations.

À La Rivière-de-Corps, il conviendra de mettre en place un CMJ, les objectifs étant :

- ✓ De collecter les idées de nos jeunes,
- ✓ De les initier à la vie politique locale
- ✓ D'améliorer la vie dans leur commune.
- ✓ De définir des projets en accord avec leur attente

II. Les actions

1 Les actions concernant la petite enfance

a La crèche

La crèche l'Origami est en place depuis le 23 juin 2014. On y compte 8 personnels (7.5 Equivalent Temps Plein) pour 20 berceaux.

Elle s'est inscrite dans un projet de service supplémentaire pour les ribocortins et répond à une demande importante. Les objectifs en termes de capacité sont atteints.

- Objectifs et valeurs de la structure :
 - Favoriser le développement de l'enfant
 - Partager avec les familles le souci du bien-être de l'enfant
 - Conserver un rapport professionnel avec chaque enfant
 - Développer la socialisation de l'enfant
 - Impliquer les familles dans la vie de la structure

L'équipe veille à la qualité d'écoute, la disponibilité, le respect, le refus des jugements de valeurs, la transparence, l'intégrité, la qualité de service.

- Une attention sera portée à la personnalisation de l'accueil de l'enfant, ainsi qu'au temps de séparation autant pour l'enfant que pour les parents, au temps d'adaptation qui pourra être revu à la hausse si c'est possible et à la prise en charge de l'enfant selon son groupe d'âge et ses acquisitions.
- De même, la prise en charge visera à satisfaire les besoins essentiels précédemment cités afin de permettre à l'enfant de grandir en toute sérénité.
- Également il sera important de maintenir le développement social de l'enfant et de son environnement. Par la collectivité, l'équipe favorisera les relations entre les enfants.
- Les activités seront orientées vers le plaisir de jouer seul ou avec les autres, le développement moteur et sensoriel en alchimie avec le rythme volontaire de l'enfant. Les temps de détente seront également des moments d'apprentissage et de partage avec les adultes ou les autres usagers.
- Chaque enfant porteur d'un handicap pourra bénéficier des mêmes conditions d'attribution de place sans discrimination si celui-ci est conciliable avec la vie en collectivité. L'équipe fera preuve de bienveillance et mettra tout en œuvre avec les familles pour permettre un accueil de qualité tant humain que matériel.

On peut faire néanmoins le constat que le planning d'accueil à la semaine n'est pas homogène par adaptation aux contraintes des familles. Il sera intéressant d'essayer de développer l'accueil occasionnel afin de pouvoir augmenter la fréquentation, notamment les jours peu demandés afin de rentabiliser au mieux les charges et de pouvoir faire profiter à d'autres familles d'un accueil qui pourrait permettre de socialiser leur enfant, de décharger certains, ou de répondre à un besoin dans des situations particulières tel que le handicap ou la fragilité sociale.

Dans un souci de faire du lien entre les professionnels, il sera également intéressant de pouvoir décloisonner la structure et construire différents projets entre tous les professionnels de la petite enfance, notamment entre la crèche et les assistants maternels afin de créer du lien, de rompre l'isolement de certains professionnels et permettre que chacun trouve sa place dans la commune dans un climat de partage d'expérience sans concurrence ni adversité.

ⓐ Le Lape

Le Lape existe depuis 2005, il est ouvert tous les vendredis matin de 9h à 11h sans inscription ni réservation. Il est fermé en période de vacances scolaires. Le calendrier des activités est disponible sur le site de la mairie de La Rivière de Corps.

Le Lape est accessible à tous les ribocortins, les assistants maternels de la commune et extérieurs, les jeunes parents ou personnes ayant un lien de parenté avec l'enfant. Il a comme objectifs de favoriser l'activité motrice de nos petits, l'éveil, la socialisation, et de faciliter les rencontres, les échanges. C'est un espace de parole, de jeux qui favorise les liens dans une perspective de prévention.

Nous pouvons y trouver des jeux d'éveil et de découverte, du matériel de motricité, des jouets...

Les objectifs généraux n'ont pas changé :

- Conforter la relation parents enfants, valoriser les compétences et l'épanouissement des parents.
- Proposer un lieu tiers permettant une socialisation et le passage d'un monde familial à un monde social.
- Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant (activités de découverte et d'expérimentation)
- Informer les familles sur la vie locale et ses structures.
- Favoriser les passerelles entre le lieu d'accueil enfants-parents et les structures locales (école)
- Proposer un lieu de prévention de la négligence, de la maltraitance et de l'isolement social.
- Offrir un lieu d'échange et de soutien aux assistants maternels.
- Créer du lien et de la convivialité, permettre aux accompagnants de devenir acteur du lape.
- Intégration du multi accueil de manière constante.

Actuellement, le Lape se situe au 1er étage de la salle commune ou dans la salle Maurice Sommer pour les activités de motricités. Ce dispositif est victime de son succès, le lieu est saturé chaque vendredi matin et il est parfois nécessaire de refuser du monde ce qui est dommageable pour les ribocortins.

Le Lape est coordonné par la directrice de la crèche comme référente de la petite enfance et un animateur du centre de loisirs comme c'était initialement. Ils sont disponibles pour apporter des conseils et animer la rencontre sur le thème de l'enfant de 0 à 3 ans.

Il est important de noter que le Lape n'est pas un lieu de garde, mais un lieu d'échange, de partage. Les animateurs n'ont aucune vocation à se substituer à la prise en charge des enfants qui sont sous l'entière responsabilité des personnes qui accompagnent. Le Lape n'exerce aucun contrôle de l'activité des usagers, et sa fréquentation est basée sur le volontariat. La fréquence et la durée des rencontres sont au choix des usagers.

Afin de satisfaire au mieux les ribocortins et les professionnels, il sera nécessaire de porter une réflexion sur l'organisation du lape en termes d'accueil afin de répondre au mieux aux besoins en terme de capacité et de public à privilégier.

2 Les actions concernant l'enfance et la vie scolaire

L'enfant ou l'adolescent tirera mieux parti de son temps scolaire et de son temps libre dès lors que ceux-ci seront articulés et équilibrés. Le désir de connaître et d'être ensemble peut s'organiser autour d'activités culturelles, sportives et ludiques, menées dans le cadre des différents temps périscolaires.

a Le temps scolaire

Il est nécessaire d'avoir une véritable collaboration entre le service enfance jeunesse et le corps enseignant. Un échange régulier entre les différents acteurs éducatifs doit être instauré. Des équipes éducatives devront être systématiquement réunies pour répondre aux comportements inappropriés de certains enfants. De plus, la commune soutient les enseignants dans l'accès aux nouvelles technologies par la mise à disposition de l'outil informatique dans chaque classe. (Tableau Blanc Interactif, vidéoprojecteurs et tablettes numériques).

b Le temps périscolaire¹

Les enfants sont pris en charge le matin avant la classe, pendant l'interclasse à midi et le soir après la classe.

- Le temps du matin : moment « charnière » entre la famille et l'école, un temps de liaison important entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter et l'entrée en classe. Cet accueil se déroule au centre de loisirs de 7h30 à 8h50.
- Le temps du midi : le moment de repas constitue un moment éducatif à part entière car le respect du corps passe également par une hygiène de vie, des repas équilibrés et une éducation au goût. Notre commune s'attache à l'équilibre alimentaire des repas proposés à l'école et dans le cadre des activités qu'elle organise. Les animateurs incitent l'enfant à goûter tous les aliments, sans le forcer. Notre commune s'efforce à proposer une restauration de qualité, accessible à tous et offrant une diversité des menus grâce à une fabrication sur place. Un circuit de production court serait à mettre en œuvre pour améliorer le service.
- L'accueil du soir : comme le matin, c'est un moment « charnière » où il faut être tout particulièrement à l'écoute des attentes des enfants tout en tenant compte de la spécificité de ce moment (faim, fatigue...). Un accueil différent sera proposé en maternelle et en élémentaire de 17h00 à 18h00 après la classe. Une réflexion sera à étudier sur l'extension du soir jusqu'à 18h15 - 18h30. L'équipe d'animation propose des espaces de détente, des jeux libres et des activités.
- L'accueil de loisirs des mercredis : durant la période scolaire, l'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h00. Une réflexion sera à étudier sur l'extension du soir jusqu'à 18h15 - 18h30. De nombreuses activités sont proposées par l'équipe d'animation. C'est aussi un espace de détente, d'expression et de liberté. Durant ce temps un goûter est proposé et offert par la commune.

c Le temps extrascolaire²

L'accueil de loisirs de La Rivière de Corps accueille les enfants de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires. Cette entité éducative à part entière et porteuse d'une ambition pour les enfants de la commune, c'est un espace qui favorise la socialisation, qui facilite le développement individuel de l'enfant. C'est un lieu ouvert sur l'environnement socio-éducatif, culturel et sportif.

Les activités ont lieu sous la responsabilité éducative de la municipalité et dans le respect des textes officiels. Elles reçoivent l'agrément du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports. Le centre de loisirs élabore un projet de pédagogie active qui cadre et décrit le fonctionnement des activités. Ce projet doit être porté à la connaissance des familles qui inscrivent leurs enfants ainsi que de tout animateur qui rejoint l'équipe d'animation.

¹ Temps qui entourent les heures dites « scolaires » dans une journée, c'est-à-dire le matin avant la classe, le midi et le soir après la classe, et l'accueil des mercredis.

² Temps en dehors des jours de classe : samedis et dimanches, vacances scolaires.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h (accueil du matin entre 7h30 et 9h45, et le soir entre 16h30 et 18h). Une réflexion sera à étudier sur l'extension du soir jusqu'à 18h15 – 18h30, pour un suivi de service entre le périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis.

Pour offrir aux familles et enfants un service de qualité, la commune s'efforce de :

- Permettre l'accès des enfants à des loisirs éducatifs et diversifiés tout en assurant leur sécurité physique et morale.
- Garantir un encadrement par du personnel formé et qualifié.
- Garantir une continuité éducative entre les différentes structures : municipales, scolaires.
- Favoriser la mixité des publics : selon le sexe, et l'origine sociale, lutter contre toutes les formes de discriminations.

3 Actions concernant la jeunesse

Le **local Club ADOS** est ouvert à tous les enfants de La Rivière de Corps entrée en CM2, soit à partir de 11 ans pour créer un chevauchement permettant de ne pas casser les liens du fait de l'âge mais au contraire de les maintenir, et de s'adapter au désir et au rythme de l'enfant qui peut être différent selon la maturité de chacun, afin de les familiariser avec leur entrée en 6° et jusqu'à leurs 18 ans révolus.

Le Club est ouvert le mercredi après-midi (13h30-19h), le vendredi soir (17h-19h) et durant les vacances scolaires horaires variables suivant les animations proposées. Le samedi étant fermé, pourra être ouvert sur demande des ados pour donner suite à un projet d'animation ponctuelle ou événementielle.

Cet espace, dédié aux loisirs éducatifs, propose des activités sportives et culturelles, des grands jeux collectifs et des sorties de loisirs. Il œuvre au développement de la prise d'initiative et de responsabilité des jeunes, en favorisant la construction et la réalisation de leurs projets, en leur permettant de s'investir volontairement, sans obligation de résultat. C'est aussi un lieu d'accueil, d'échange et de socialisation, où les règles de vie sont discutées collectivement dans le respect de chacun.

- Faire découvrir certaines activités sportives et/ou culturelles aux enfants :
 - Pour répondre aux besoins d'épanouissement de curiosité et de plaisir dans la pratique physique et sportive ou culturelle
 - Pour faire un choix d'activités pour les rentrées d'associations
- Promouvoir les associations ribocortines et leur permettre d'accueillir de nouveaux licenciés
- Rencontrer les différents publics (Adultes des associations avec les enfants des ACM ou des écoles) afin de répondre aux besoins de socialisation de chacun, de mieux se découvrir dans la réalisation de projets communs.
 - Le personnel communal issu des ACM ou de la restauration scolaire
 - Les enseignants de l'école
 - Le tissu associatif de la commune

En relais au club Ados, **un lieu intergénérationnel** sera proposé aux habitants, l'amplitude horaire sera étudiée par la suite afin d'offrir un meilleur accueil et aura la particularité d'offrir

l'information accessible de manière égale à tous les jeunes au plus près de leur vie quotidienne : enseignement, formation professionnelle et permanente, emploi, vie pratique, transports, santé, culture, sports, loisirs, vacances... L'accueil sera gratuit, personnalisé et modulé selon la demande.

4 Les dispositifs transversaux

a Relations aux familles - Parentalité

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants : dans ce contexte, ils doivent être soutenus, informés, incités, pour être en mesure de jouer leur rôle en toute confiance et sérénité. Le service enfance-jeunesse aura pour charge :

- ✓ D'associer les parents pour une meilleure cohérence éducative,
- ✓ De créer du lien par l'échange entre parents et avec des acteurs éducatifs,
- ✓ D'informer sur les enjeux des problématiques émergentes,
- ✓ D'impliquer les parents dans les grands projets de la commune par leur participation,

Cette thématique transversale doit être source d'actions et d'initiatives en direction des parents, avec l'aide éventuel de partenaires.

Il sera important d'avoir une vision décloisonnée afin que le lien se fasse entre tous, et pas seulement par structure ou par âge. Une même problématique peut concerner plusieurs tranches d'âge par exemple, la différence sera simplement l'approche, mais il sera intéressant que les personnels puissent réfléchir ensemble à des projets communs. L'idée étant de partager son expérience, ses interrogations, faire du lien entre tous et d'avoir une continuité dans les projets.

b L'intergénérationnel

Une attention particulière sera dédiée à la création d'un lieu où chacun pourra se rencontrer, tout âge confondu, et où chacun pourra échanger, s'aider et s'ouvrir à la culture.

La jeunesse sera partie intégrante du projet, notamment en termes de prise de responsabilité. Nos jeunes seront acteurs, moteurs et pas seulement usager.

III. Rôle et missions des personnels

1 Des référents pour les enfants et les jeunes

L'épanouissement de l'enfant passe par un accompagnement éducatif de qualité assuré par des adultes qualifiés et bienveillants.

Tout ce qui entoure l'enfant et l'adolescent contribue à son éducation, d'où l'intérêt d'être exigeant concernant nos actions, le comportement et les attitudes des adultes encadrants.

Ces derniers accompagnent l'enfant et le jeune dans sa construction et lui fournissent une référence. La formation des personnels est donc prépondérante et constitue une priorité pour la ville de La Rivière-de-Corps.

Dans les activités de loisirs, les enfants et les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés, dans le respect des normes d'encadrement du label. L'animation est un métier et la formation professionnelle est le principal levier pour permettre aux animateurs de se perfectionner et d'évoluer dans leur champ de compétence.

2 Des interlocuteurs pour les familles

La ville de la Rivière-de-Corps offre aux parents un relais dans la prise en charge de leur enfant. Le lien avec les familles doit être un souci constant des équipes d'animation pour établir une relation de confiance et permettre un véritable échange. La Rivière-de-Corps entend favoriser ces contacts tant par la mise en place de rencontres régulières que par l'organisation de manifestations ponctuelles.

IV. Partenariat et réseaux

Le travail en partenariat, et en réseau est essentiel pour assurer une qualité d'intervention des pratiques auprès des enfants, des jeunes et des familles. Il permet aussi de ne pas se centrer sur soi-même, d'élargir ses connaissances et compétences.

Riche des idées et des valeurs de chacun, la ville de la Rivière de Corps soutient l'importance d'une réelle concertation et coopération entre les différents acteurs de l'éducation (institutionnels et de la vie locale).

Les projets d'animation et de développement devront intégrer une démarche constante de recherche de partenariat et de réseau : les écoles, les parents, les associations, la CAF, la MSA etc...

